

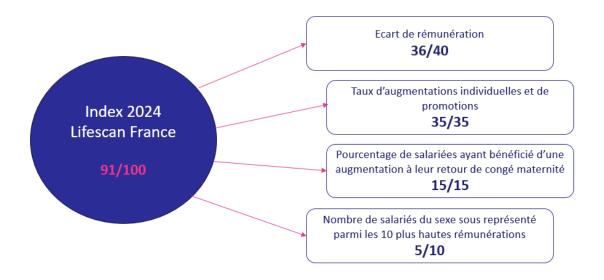
## **Index Egalité Femmes - Hommes**

Conformément à la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Lifescan France calcule et publie chaque année son index égalité femmes-hommes.

En quoi consiste cet index?

Sous la forme d'une note sur 100, l'index se compose de 4 grands critères qui évaluent les inégalités entre les hommes et les femmes dans une entreprise.

Lifescan France obtient la note de 91/100 en 2024.



L'égalité entre les femmes et les hommes restera l'une de nos priorités et nous poursuivrons nos efforts pour agir en ce sens.

La Direction des ressources humaines